



F.E.V.R.

Europe's voice for sustainable transport

La décision des eurodéputés sur la protection des piétons : 2000 vies en jeu par an

Communiqué de presse 007/2002 - 16 avril 2002

Ce 18 avril, la Commission "Politique Régionale, Transport et Tourisme" du Parlement européen se prononcera sur l'accord volontaire relatif à la protection des piétons lors d'accidents de voitures. Ce vote pourrait être décisif pour le vote en session plénière. Les ONG européennes¹ représentant la sécurité, les consommateurs, les personnes handicapées, la santé, le transport et tout ce qui concerne les accidents, tiennent à souligner que des milliers de vies sont en jeu.

Selon **Jeanne Breen, Directrice de l'ETSC** : "Nous prions instamment les eurodéputés de rejeter cet accord volontaire étant donné qu'il ne met pas en œuvre les crash tests de l'EEVC² qui pourraient contribuer à sauver jusqu'à 2000 vies et à éviter 17000 blessures graves par an. Nous voulons qu'une directive vienne mettre ces tests capitaux en œuvre. Nous craignons cependant que les députés européens ne se prononcent en faveur d'une directive trop faible qui permettrait d'inclure dans la législation d'autres tests équivalents (qui n'existent pas encore). Cela signifierait plus de recherches et donc des délais supplémentaires et imposerait les pires éléments de l'accord volontaire".

Selon l'**EPHA** : "Globalement, les tests prévus par l'accord volontaire fourniraient 75% de protection en moins contre les blessures fatales que les tests de l'EEVC. Seuls deux tests (bas de la jambe et tête) par rapport aux quatre tests proposés par l'EEVC (bas de la jambe, haut de la jambe, tête d'adulte, tête d'enfant) seraient requis par cet accord volontaire. La suppression du test relatif au haut de la jambe ne permettra pas de protéger les petits enfants contre des blessures mortelles ou encore les adultes de blessures aux hanches et aux jambes. Le fait de combiner en un test "unique", le test relatif à la tête des enfants et celui sur la tête des adultes, ne fait que sous-estimer les risques et ne permettra pas une protection efficace contre les fractures du crâne et les blessures au cerveau.

Francis Herbert du FEVR a également précisé : "Depuis qu'une législation en la matière nous a été promise, il y a dix ans, nous avons perdu l'opportunité de sauver 20.000 vies dont la plupart étaient celles d'enfants ou de personnes âgées. Les victimes d'accidents de la route prient instamment les députés européens de placer la sécurité publique avant toute considération industrielle et d'insister sur la mise en œuvre, via une directive, des tests réputés de l'EEVC".

Yannis Vardakastanis, Président de l'EDF a également souligné que : "L'EDF prie instamment les députés européens de veiller à s'assurer que les automobiles répondent aux exigences des tests de l'EEVC visant à améliorer la sécurité des piétons handicapés, particulièrement vulnérables aux dangers de la route".

Selon **Beatrice Schell, Directrice de T&E** : "Des accords similaires conclus avec les fabricants d'automobiles en matière d'émissions de CO2 n'ont pas contribué à améliorer la situation de façon plus rapide ou plus importante qu'une législation aurait pu le faire. »

Gottlobe Fabisch, Secrétaire Général de l'ANEC, a dit : "Comme l'a récemment souligné la Commission parlementaire Industrie, cet "accord" ne fournit pas le niveau de protection élevé requis par le Traité de l'UE. Comment les eurodéputés peuvent-ils l'accepter ?"

Enfin, selon **Willemien Bax, Directrice Adjointe du BEUC** : "Le fait même que la Commission propose cet accord volontaire nous pousse à nous méfier de cette nouvelle approche en matière législative suggérée dans le Livre blanc sur la gouvernance. Nous estimons que la sécurité des piétons est un domaine trop important que pour venir y expérimenter de nouveaux types de co-régulation, d'autant plus que le Parlement européen ne sera que "consulté" en la matière, se voyant ainsi dépourvu de son pouvoir fondamental de codécision".

Contacts :

ETSC, Marie Defrance, Tel: 02 230 41 06/40 04; BEUC, Georgina Siklossy, Tel: 02 743 15 99

¹ Les organisations sont : ETSC, European Transport Safety Council ; EPHA, European Public Health Alliance ; FEVR, Fédération Européenne des Victimes de la Route EDF ; le Forum Européen des Personnes Handicapées ; T&E, la Fédération Européenne pour le Transport et l'Environnement ; ANEC, l'Association Européenne pour la Coordination de la Représentation des Consommateurs pour la Normalisation ; BEUC, le Bureau Européen des Unions de Consommateurs

² "European Enhance Vehicle Safety Committee" - un programme de recherche associant des laboratoires nationaux, des départements gouvernementaux et l'industrie, en place depuis plus de 20 ans